

L'Echo de Boigny

Au sommaire de votre magazine

Page 3 : L'édito

Page 4 et 5 : Le Nouveau conseil municipal

Page 6 : Les commissions

Page 7 : Retour sur le conseil d'installation

Page 8 et 9 : Les Finances

Page 10 à 13 : Urbanisme et Travaux

Page 14 : Boigny : Terre de Jeux

Page 15 et 16 : L'eau rouge au robinet et La santé de la Bionne

Page 17 et 18 : Solidarité et masques

Page 19 et 20 : Enfance – Jeunesse

Page 21 : Le C.C.C.A.S

Page 22 à 28 : La vie de nos associations

Page 29 : Tranquillité vacances et Plan canicule

Page 30 : Véolia et catastrophe naturelle

Page 31 à 33 : Nos artisans et commerçants ont du talent

Pages 34 : Bonne retraite !

Page 35 : Infos pratiques

Page 36 : Agenda et Etat Civil



Edito

Enfin !

Enfin, nous sortons de cette période hors du commun.

La vie va enfin pouvoir reprendre un cours plus « conventionnel ». La Nation aura été marquée par cet épisode, d'abord par le deuil de presque 30 000 victimes, mais aussi par l'impact du confinement sur l'économie, notre société et notre population.

Je souhaite féliciter et remercier les bénévoles qui ont cousu des centaines de masques pour leurs concitoyens, et toutes celles et ceux qui nous ont aidés pendant cette période compliquée.

Cette solidarité du quotidien est un encouragement et un signal très positif dans des périodes difficiles comme celle que nous venons de traverser.

Il nous faut à présent repartir. Relancer notre économie, reprendre une vie sociale, retrouver des repères.



Cela commence par reprendre la vie là où elle s'était arrêtée : le 17 mars, juste après le 1^{er} tour des élections. Le 26 mai dernier, nous avons enfin pu installer le nouveau conseil municipal, que nous vous présentons dans les pages suivantes. A partir de ce jour, nous avons pu voter le budget prévisionnel et lancer les travaux prévus pour 2020. Cela participera aussi à la reprise de l'économie locale.

A la ZAC de la Clairière, Nexity a repris en mai la réalisation des voiries et des réseaux d'assainissement.

Les travaux d'aménagement de la Bionne devraient reprendre mi-juillet : en aval de l'île, de l'ancien clapet jusqu'à la Motte St Euverte et en amont, du pont de Boigny à la rue du Moulin à eau. Ils constituent l'avant dernière étape du projet de renaturation de la Bionne permettant une amélioration de la qualité du cours d'eau et de son écoulement donc, une plus grande résilience face aux crues.

Mais l'évènement principal de ce nouveau mandat sera le réaménagement du Centre bourg avec d'une part les travaux de la rue de Verdun qui s'étaleront, en intégrant les contraintes de maintien de la circulation, de mi-août à mai 2021 et d'autre part, le projet Convergence qui accueillera le cabinet médical, la boulangerie et 15 logements dont la commercialisation débutera en septembre. La physionomie du Centre bourg de Boigny s'en trouvera changée !

Retour à une vie normale, c'est aussi reprendre l'entretien de la commune et les plantations qui étaient en suspens. Il faut souligner ici, que les agents des services techniques ont continué pendant tout le confinement d'entretenir à minima la commune. Cela nous permet de profiter de nos espaces verts lorsque le soleil est là.

Sur le sujet des festivités, les nombreuses annulations ne doivent pas nous faire perdre le goût du partage, d'être ensemble. Les repas des voisins peuvent à nouveau avoir lieu, y compris sur la voie publique, si les demandes sont formulées assez tôt en mairie.

Je sais pouvoir compter sur vous pour retrouver cette ambiance qui rend Boigny si agréable à vivre.

Luc Milliat, Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Luc Milliat', written over a light blue rectangular background.

Votre nouveau

Le conseil d'installation a eu lieu le 26 mai dernier, plus de 2 mois après les élections du 15 mars, en raison de la crise sanitaire.
Ce conseil a permis d'élire le maire et les adjoints.
Nous vous présentons notre équipe qui s'est déjà mise au travail pour continuer de faire de Boigny une commune où il fait bon vivre ensemble.



Hervé Sevin,
conseiller délégué à
l'entretien de
l'espace communal



Daniel Levacher,
conseiller délégué aux
travaux et aux services
techniques



Thierry Pointet,
1er Adjoint, délégué
à l'urbanisme et à
l'environnement



Jocelyne Ridou,
conseillère municipale
membre des commissions
ressources humaines et
espace communal



Blaise Gbaguidi,
conseiller délégué à
l'action sociale
intercommunale



Nathalie Brosse,
2^{ème} Adjointe, déléguée à
l'action sociale



Luc Milliat, Maire



Nathalie Gauthier,
conseillère municipale
membre des commissions
urbanisme, environnement
et finances



Marie-Pierre Lemeret,
conseillère municipale, membre du
conseil d'administration du C.C.A.S
et membre des commissions
jeunesse et ressources humaines



Antoine Richomme,
3^{ème} Adjoint, délégué
aux affaires scolaires
et à l'enfance jeunesse

Conseil Municipal



Sylvain Mayard,
5^{ème} Adjoint, délégué aux
ressources humaines et à
l'administration générale



Nathalie Connan,
conseillère, déléguée à
l'état civil et au cimetière



Isabelle Ridet,
conseillère municipale
membre des commissions
ressources humaines et
administration générale



Jean-Michel Bernier,
conseiller délégué aux
finances, aux marchés
publics et à la sécurité
publique



Jean-François Courtois,
conseiller délégué au
développement
économique et à la
prospective financière



Valérie Vitoux,
4^{ème} Adjointe, déléguée à la
communication et aux
relations publiques



David Barry,
conseiller délégué aux
associations



Etienne Clouzeau,
conseiller municipal
membre des commissions
appel d'offres, finances et
environnement



Marie Leickman,
conseillère déléguée à la
petite enfance et aux
affaires scolaires

Commissions municipales: Le Maire est président de droit de toutes les commissions

Conseil d'administration C.C.A.S. :

N Brosse, N Connan, J-M Bernier, M-P Lemeret

Commission d'appel d'offres :

Titulaires : J-M Bernier, J-F Courtois, D Levacher ; Suppléants : V Vitoux, S Mayard, E Clouzeau

Commission Urbanisme et Travaux :

T Pointet, V Vitoux, D Levacher, N Gauthier, H Sevin, D Barry, J-F Courtois

Commission Environnement, Développement durable et Qualité de vie :

T Pointet, V Vitoux, N Brosse, J Ridou, E Clouzeau, N Gauthier

Commission Communication, Relations Publiques :

V Vitoux, M Leickman, J-F Courtois, J Ridou, N Gauthier

Commission Jeunesse, Scolaire et Petite Enfance :

A Richomme, M Leickman, M-P Lemeret, I Ridet

Commission Finances :

J-M Bernier, J-F Courtois, N Gauthier, David Barry, E Clouzeau

Commission Ressources Humaines, Administration Générale:

S Mayard, N Connan, M-P Lemeret, J Ridou, I Ridet

Représentations extérieures

SIBCCA (Syndicat Intercommunal des bassins versants de la Bionne, du Cens, de la Crenolle et de leurs Affluents) : Titulaire : T Pointet ; Suppléant : H Sevin

SIGEA (Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Espace Aquatique de Chécy) :

Titulaires : A Richomme, M Leickman ; Suppléants : D Barry, N Connan

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique Orléans Val de Loire) :

Titulaire : L Milliat ; Suppléant : B Gbaguidi

Approlys Centr'Achats (Centrale d'Achats territoriale) :

Titulaire : D Levacher ; Suppléant : J-F Courtois

Entente des services des communes de Boigny sur Bionne et Saint Jean de Braye :

Titulaires : L Milliat, D Levacher, V Vitoux; Suppléants : D Barry, T Pointet, H Sevin

TOPOS (Agence d'Urbanisme des territoires de l'Orléanais) : L Milliat, T Pointet

CNAS (Comité National d'Action Sociale) : S Mayard

Représentation Métropole

Elu communautaire : Luc Milliat

En attente de désignation des élus municipaux au sein des commissions métropolitaines

Retour en images sur le Conseil Municipal d'Installation



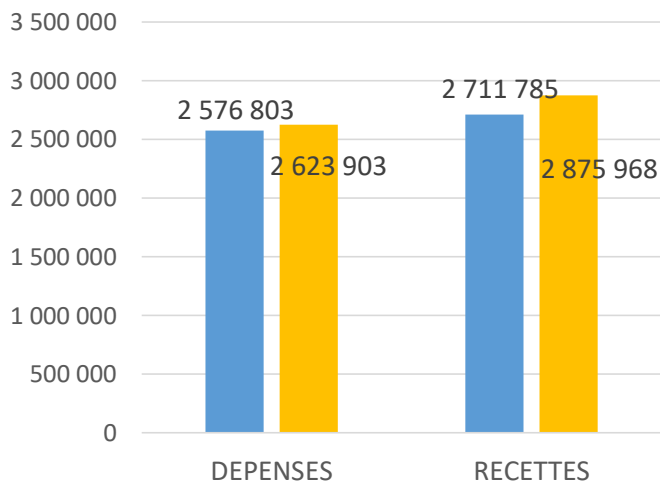
Il y a presque 4 mois, vous nous avez élus avec 91,26 % des suffrages, mais avec une abstention de 60,84% ! Un record pour Boigny, qui s'explique par la présence d'une liste unique et surtout par le début du confinement lié au Covid19.

Notre Conseil d'installation a été lui aussi hors normes, avec des distances de sécurité dans la salle du Patio. Gel hydro alcoolique et masques étaient au rendez-vous.

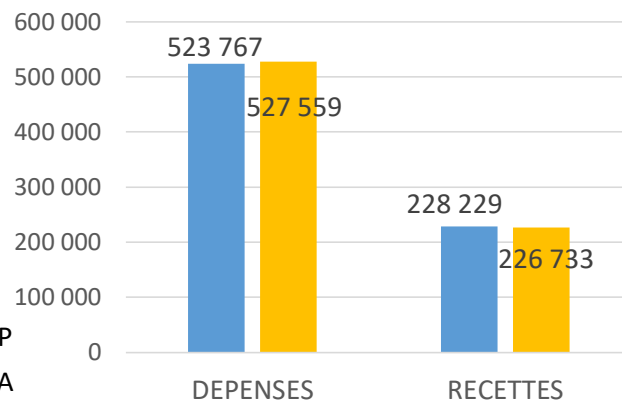
Finances 2019

Fonctionnement :

Une gestion attentive du budget 2019 a permis une clôture du Compte Administratif (CA) proche du Budget Prévisionnel (BP), sans dépense imprévue.



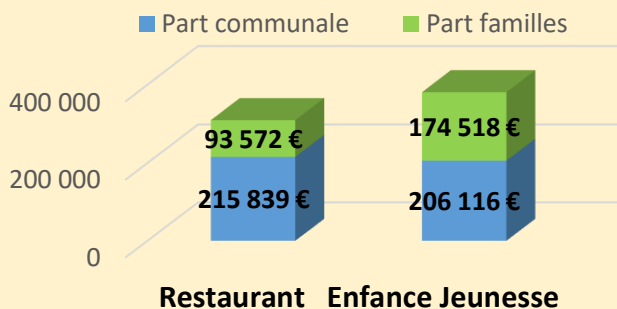
Investissement :



CA, BP : quelques précisions...

Le Budget Prévisionnel (BP) est le budget **prévu** en début d'année.
Le Compte Administratif (CA) montre ce qui a été **réalisé** au cours de cette même année.

Combien ça coûte ?



Associations

La Commune aide les associations sous forme de subventions, mais aussi et surtout, en mettant à disposition des terrains ou des salles avec les dépenses de fonctionnement et d'entretien qui y sont liés. Ce soutien représente une grosse part de la contribution de la commune (**119 808 €**)



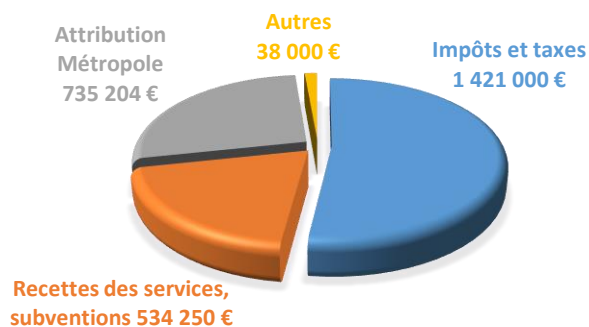
Grandes dépenses de 2019

- ✓ Désamiantage et démolition maison Vigeon : 40 780 €
- ✓ Remplacement chaudière école maternelle : 40 464 €
- ✓ Création d'un plancher à la bibliothèque de l'école maternelle : 28 897 €
- ✓ Acquisition broyeur végétaux: 21 840 €
- ✓ Achat d'un véhicule:
 - Police municipale : 19 046 €
 - Services techniques : 16 340 €
- ✓ Création d'une rampe PMR salle du Conseil et salle du pont : 15 584 €
- ✓ Remplacement chaudière au foot : 5 660€
- ✓ Pose d'un columbarium : 4 700 €

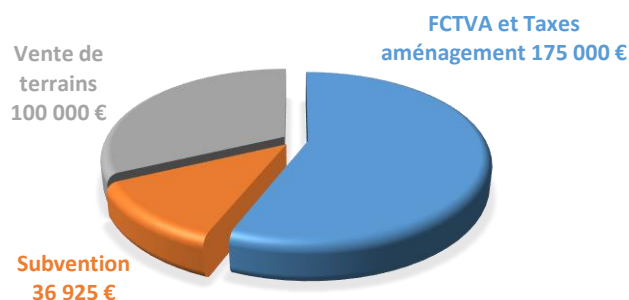
Le Budget Prévisionnel 2020

Le budget 2020 confirme la tendance légèrement haussière installée depuis 2015.

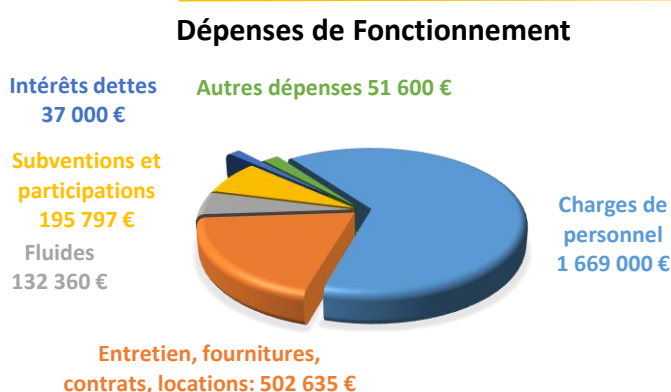
Ce budget nous permet de continuer les programmes d'investissement et d'entretien dans la commune **sans toucher à la part communale des impôts, et sans augmenter les tarifs des services**. Le rapprochement avec Saint Jean de Braye nous permet de maîtriser nos dépenses de fonctionnement au titre des Services Techniques.



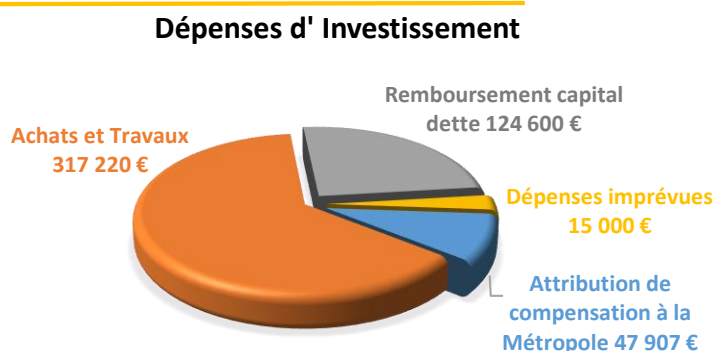
Recettes de Fonctionnement



Recettes Investissement



Dépenses de Fonctionnement



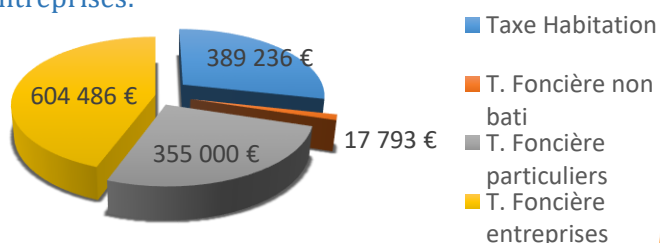
Dépenses d' Investissement

Les impôts restent stables, vraiment ?

Cette notion est parfois délicate à aborder. Si le **pourcentage** d'imposition communale reste **stable depuis 2011**, en revanche les bases de calcul sont revalorisées chaque année par l'Assemblée Nationale. Cette actualisation, **votée** par les **Députés**, est sensée **compenser l'inflation** et donc la hausse des coûts pour les collectivités. Cette année, la revalorisation sur les « valeurs locatives » a été de **1,2%**. La conséquence pour un foyer médian à Boigny sera d'environ **+12 €** pour la taxe foncière.

Une petite particularité à Boigny :

Les impôts représentent la moitié de nos recettes, et 44 % des recettes fiscales proviennent des entreprises.



Investissements prévus pour 2020

Projets d'amélioration de la commune

- City stade (47 k€) et jeu enfant sur l'île (23 k€)
- Réfection cimetière (48 k€)

Investissements d'entretien

- Remplacement stores écoles (10 k€)
- Climatisation salle polyvalente école (9 k€)
- Chauffe-eau restaurant (10 k€)
- Four et lave-vaisselle restaurant (44 k€)
- Travaux toiture Caillaudière (9 k€)

La Dette au 31/12/2019

Emprunts en cours : 1 156 215 €
Remboursement annuel : **161 600€**
Soit une dette par habitant de : **530 €** (par comparaison, elle est de 701€ en moyenne pour les communes de notre taille)
Capacité de désendettement : 4,6 ans



Aménagement du Centre-Bourg : ça commence !

Lancée en 2015, une étude proposant une réorganisation de la rue de Verdun, de la place du Centre Bourg jusqu'au Pont avait abouti à la réalisation du plateau traversant devant la place du Centre Bourg en 2017.

Cette première phase a permis une quasi disparition des bouchons dus aux feux tricolores, ainsi qu'une baisse notable de la vitesse moyenne de circulation.

Ces travaux, assurés par la Métropole, sous la direction de la Commune, devraient débuter dès la **mi-août**, avec une importante intervention sur le réseau d'eau potable dans la **rue de Verdun**. Après une pause pour la rentrée, les travaux reprendront à partir du 7 septembre. Le cadencement imposé pour maintenir une circulation des véhicules conduit à un étalement du planning jusqu'au mois de mai 2021.

Une **réunion publique en salle du Conseil municipal** aura lieu le **02 septembre à 20h00**, afin de vous présenter le détail des travaux et le planning prévu.

Parallèlement, des travaux de réfection de la chaussée **rue de la commanderie** auront lieu du **15 juillet au 30 juillet**.

Pourquoi faire ?

-**Réduire la vitesse** de circulation dans la rue de Verdun. (sens montant)

-Favoriser le **respect du STOP** et permettre un cadencement des véhicules sur le pont.

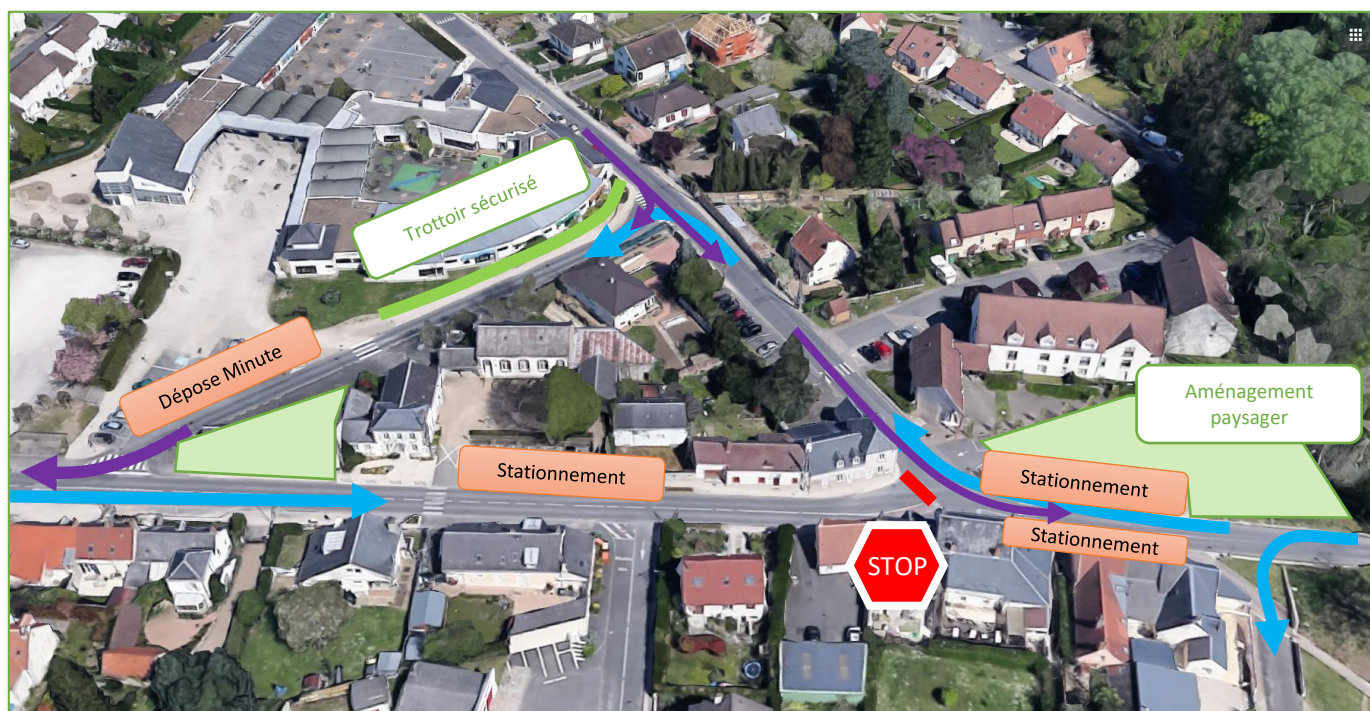
-Améliorer la **sécurité** sur les issues de secours de l'école **maternelle** (qui donnaient sur le trottoir étroit de la rue Montesquieu !).

-Améliorer les **conditions de dépose des enfants** à l'école.

-Maintenir **le nombre de places** de stationnement pour les commerces.

-Créer une **voie cyclable** dans les 2 sens.

-**Agrandir les trottoirs** et modifier la place des Chevaliers de St Lazare pour la rendre plus agréable.



Urbanisme

Depuis juin 2018, La Poste de Boigny a baissé le rideau et une partie de son activité a été transférée au Café des sports place des Chevaliers de Saint Lazare.

Pour redonner vie à cet espace, entre le supermarché et l'école Montesquieu et restructurer la place du Centre bourg, la commune a décidé en 2017 d'y réaliser un programme immobilier avec commerces et activités.

Le projet retenu est celui du Promoteur Constructeur BC NEOXIMO, filiale du groupe familial de construction Baudin Chateauneuf situé à Chateauneuf sur Loire, dessiné par Olivier Blot et Antoine Skarbek, architectes à Orléans.

L'immeuble se composera, en sous-sol d'un parking de 20 places, au rez-de-chaussée, d'un commerce, d'un cabinet médical et d'un appartement T2. Les 2 étages supérieurs auront chacun 1 logement T2 et 6 logements T3. Au total, la résidence Convergence comprendra 15 logements en accession à la propriété, avec la possibilité de défiscalisation en Loi Pinel.

Le permis de construire a été déposé en mai dernier et le lancement commercial devrait avoir lieu mi-septembre. La livraison du projet est prévue au cours du 2ème semestre 2022.



Et ensuite ?

Le projet CONVERGENCE va permettre l'installation des **médecins et d'un cabinet d'infirmier** dans de **nouveaux locaux, plus grands**, permettant peut être un jour d'accueillir un 4^{ème} praticien.

Nous pourrons ensuite démolir l'ancien cabinet médical et **reconstruire une nouvelle place du Centre Bourg** à l'horizon 2023.

Puis cette étape terminée, l'aménagement du **parking de l'école** pourra enfin être réalisé. (cet ordre de réalisation idéal permettrait de ne pas faire passer des engins de chantier sur un parking ou une place toute neuve...)

Un 3^{ème} médecin à Boigny

A partir du mois de septembre, le cabinet médical accueillera enfin un troisième médecin.

La démographie médicale du Loiret est une des plus basses de France. Et dans ce contexte sanitaire tendu, c'est un réel soulagement pour notre Commune de pouvoir accueillir un nouveau praticien.

Le Dr Sami Bouroubi viendra épauler le Dr Renier et le Dr Thomas pour les consultations et les visites à domicile. Malgré tout, les 3 médecins travailleront dans un premier temps avec seulement 2 bureaux.

Le Projet Convergence et son cabinet médical permettront une prise en charge des patients dans de bien meilleures conditions.



Vue d'artiste du projet présenté par BC NEOXIMO, avec la boulangerie et le cabinet médical au rez-de-chaussée. Le local de la psychomotricienne et le distributeur de billets restent au même endroit.

Les travaux



L'entreprise Néoximo effectue un sondage et un carottage autour de la place du centre bourg.



L'entreprise Pasteur met en place le réseau d'évacuation d'eau dans la ZAC de la Clairière



Création de surverses (trop plein) sur les chenaux du Foyer Pierre Brulé pour éviter les débordements des eaux pluviales à l'intérieur du Foyer lors de forts orages.
Coût total : 4600€
Entreprise réalisatrice : Braun couverture



Le remplacement du four au restaurant scolaire par l'entreprise Quitalis: Coût : 12000 €

Le remplacement du lave vaisselle est prévu cet été au mois d'août.

L'office de la Caillaudière a fait peau neuve. Les vieux meubles de récupération ont laissé la place à une cuisine adaptée aux besoins des associations et de l'accueil de loisir. Posé par nos services techniques, cet aménagement aura coûté un peu plus de 7500€.



Les travaux



Il y a déjà quelques années notre commune a obtenu sa première fleur au concours des villes et villages fleuris.

Le confinement dû au COVID-19 et la surcharge de travail qui a suivi pour les services techniques nous ont, un temps, laissé penser que nous ne pourrions pas concourir cette année, comme nous l'avions prévu.

Après concertation entre les élus et les agents, nous avons décidé de tout mettre en œuvre pour obtenir cette seconde fleur.

Madame Bouin a offert à la commune une charrette qui va devenir un point important du fleurissement de la commune.

Le jury visitera notre commune entre le 24 et le 27 août.

L'obtention de cette seconde fleur est l'affaire de tous, vous pouvez nous aider en nettoyant votre trottoir et en fleurissant votre jardin, votre clôture, vos bords de fenêtres...



L'école le retour, l'école toujours !

L'école Montesquieu n'a en réalité jamais fermé. En effet, une poignée d'enseignants, d'animateurs, d'agents de restauration et d'entretien se sont relayés durant toute la période du confinement pour accueillir les enfants des personnels soignants, pendant que les enseignants assuraient "l'école à distance" pour les enfants confinés.

Le centre de loisirs de la Caillaudière, a quant à lui été mis à disposition des Pep 45 pour l'accueil d'une dizaine d'enfants du personnel de cette association œuvrant auprès des personnes en situation de handicap (dont la MAS des Saulniers).



Depuis le déconfinement annoncé, la municipalité, en concertation avec l'Education Nationale, les représentants des parents d'élèves, les médecins et les services de la ville (animation, technique, restauration, entretien) a fait le choix de rouvrir l'école dès le 12 mai. Cette ouverture progressive a concerné tout le groupe scolaire, et s'est faite en petits groupes de façon alternée. Le protocole sanitaire et les gestes barrières n'étant pas simples à appliquer, la tâche des enseignants a été délicate, assurant à la fois les cours en présentiel et l'école à distance.

Un accueil complémentaire au centre de loisirs a également été proposé aux enfants qui n'étaient pas accueillis à l'école en présentiel. Cette initiative avait pour but de faciliter la reprise d'activité des parents.

Elle a permis d'accueillir tous les enfants des parents qui retournaient au travail sans possibilité de garde.



Le centre de loisirs



L'accueil de loisirs de la Caillaudière ouvrira ses portes pour les enfants de 3 à 10 ans du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet (fermeture le lundi 13 juillet), et du 17 août au 28 août.

Au mois de juillet le thème sera le Cirque avec pour objectif l'autonomie de l'enfant mais aussi la possibilité aux familles de participer à la vie de la structure grâce à des petits spectacles réalisés par les enfants, des petits déjeuners, des pots parents et des activités parents-enfants. Si nous y sommes autorisés, il y aura des mini-camps, un de 3 jours et 2 nuits au Grand Liot à Romorantin dans une ferme pédagogique et un de 4 jours et 3 nuits à la base de loisirs de Brou (28). Comme d'habitude, il y aura des nuits au centre, des veillées et peut-être quelques surprises...

Au mois d'août le thème sera le Moyen-Age avec du tir à l'arc, des charmeurs de serpents, des cracheurs de feu et une soirée camp médiéval.

Contrairement aux années précédentes, la commune de Semoy n'accueillera pas les enfants de Boigny pour les deux semaines d'août où le centre de loisirs est fermé. Pour tout complément d'information, contacter **Jocelyn Langer: 02 38 75 97 68**.

Les enfants de 10 à 14 ans seront accueillis au Kiosque du 6 au 31 juillet (fermeture le 13 juillet).

Un City Stade, bientôt à Boigny

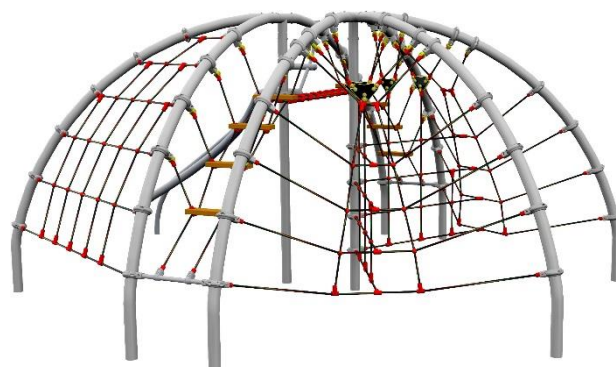
Un terrain multisports va être prochainement installé sur l'espace de loisirs de la Caillaudière à l'emplacement de l'actuel terrain de basket. Cet équipement, réalisé par la société Husson, permettra la pratique à tout âge du basket, du foot, du hand... en accès libre. (Cout: 47 000 €)



Un dôme sur l'île de la Bionne !

La municipalité a souhaité poursuivre l'aménagement de l'île de Bionne par l'installation d'un dôme. Face au succès rencontré par les bateaux pirates adaptés aux plus petits, nous ne pouvions que développer l'offre de structures de jeux sur cet écrin de verdure.

Le dôme, lui, sera destiné aux enfants de 5 à 12 ans, friands de grimpe. Nous avons fait le choix de le faire plus tôt que prévu (2020 plutôt que 2021) pour relancer l'activité de l'entreprise Husson avec qui nous sommes en marché et bénéficier de 40% de remise. (Cout 23 000 €)



Boigny : Terre de Jeux

Pour répondre au dispositif « Terre de Jeux 2024 » et à l'un des objectifs fixés par la commune : célébrer les Jeux olympiques et paralympiques sur son territoire, la Mairie de Boigny sur Bionne s'est engagée à la réalisation d'une œuvre d'art permanente sur la thématique des jeux.

Dans ce cadre, l'équipe du point jeune « le KIOSQUE » a réfléchi de manière originale et innovante pour répondre à cette demande.

Les vacances de la Toussaint ont été très animées, en dehors des animations et sorties habituellement proposées, les jeunes et moins jeunes ont participé avec l'aide de Luc Foulon, intervenant artistique, à un projet commun, « la réalisation d'une fresque murale ».

Ce projet retrace quelques activités sportives possibles sur la commune, les anneaux olympiques et logo.

Vous pouvez admirer cette fresque, qui vient habiller le mur du tennis à l'espace de la Caillaudière.



LA PERSONNE ÂGÉE

- Portage de repas
- Téléalarme
- Repas des séniors
- Colis de fin d'année
- Plan d'aides maintien à domicile
- Accompagnement administratif
- Ateliers de Prévention : Arthérapie, mémoire, activité physique adapté.



PERSONNE EN SITUATION PRECAIRE

- Banque Alimentaire
- Instruction des dossiers du Département
- Coaching Budgétaire
- Accès aux droits (Informations sur les droits des usagés en fonction de la situation)



LE CCAS
Le Centre Communal d'Action Sociale
Pour qui ? Pour quoi ?

LA PERSONNE EN RECHERCHE D'EMPLOI

- Aide à l'élaboration d'un CV
- Lettre de motivation
- Placement sur des postes vacants
- Organisation d'ateliers
- Forum

LA FAMILLE

- Évaluation sociale de la situation, travail en partenariat avec les assistantes sociales du Département
- Instruction des demandes de prise en charge financière pour la commission CCAS

LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

- Instruction des dossiers de la MDPH (Maison Départementale pour Personne en situation d'Handicap : adulte/ enfant)



La santé de la Bionne s'est améliorée.

En 2017, avant les travaux de renaturation de notre cours d'eau, une pêche électrique a été opérée en amont de la passerelle de l'île pour relever en quelque sorte un état initial de la faune piscicole.

Trois espèces de poissons avaient été observées. Le 4 juin 2020 cette opération a été renouvelée. Elle a révélé 8 espèces de poissons (Able de Heckel, Brochet, Carpe, Epinoche, Epinochette, Goujon, Poisson-chat, Rotengle) et une écrevisse sur la portion du cours d'eau testée,



C'est une initiative de notre syndicat de rivière, le SIBCCA et de la Fédération Départementale de la Pêche et de la Protection Aquatique. Les poissons ne sont qu'**étourdis** et **relâchés** dans la rivière après comptage et pesée.



Dès juillet, la suite des travaux de renaturation de la Bionne concernera les tronçons entre le passage sous la tangentielle et le chateau de la Motte St Euverte puis du pont de Boigny et la rue du Moulin à eau. Les travaux vont s'étaler de juillet à septembre.

L'eau rouge au robinet

La dernière semaine de mai, des épisodes d'eau rouge ont touché les habitants de certaines rues à Boigny. Plusieurs raisons à cela.

Nous savons (l'Echo de Boigny de mars 2015) que l'eau du forage de Boigny contient de l'arsenic en faible quantité. Pour réduire la teneur en arsenic et rester en dessous du seuil de potabilité de 10 microgrammes par litre, un dispositif installé dans la station de traitement au pied du château d'eau ajoute du chlorure de fer à l'eau qui sort du forage. Ce chlorure soluble est aussitôt précipité puis filtré. En précipitant, le chlorure entraîne avec lui l'arsenic, le fer et le manganèse.

Malheureusement, la filtration n'est jamais parfaite et un peu de chlorure de fer s'échappe et part dans les canalisations, certes très peu, mais dans certaines portions de canalisations où l'eau circule lentement, ce chlorure ferrique se dépose, jour après jour.

Une deuxième cause vient de l'état d'anciennes conduites en acier ou en fonte qui, avec le temps se sont corrodées et un peu de fer circule. Pour la même raison ce fer se dépose... un peu plus loin.



Photo Océane Dufour



Dans les deux cas, lorsqu'un soutirage brutal est opéré sur une borne d'incendie, pour le curage des conduites d'eaux usées, pour le nettoyage de la chaussée ou pour remplir une citerne, le courant est subitement accéléré, remettant en suspension les dépôts accumulés au fil du temps. En général VEOLIA intervient rapidement pour purger cette eau indésirable. C'est en général l'affaire de quelques heures et les choses reviennent dans l'ordre.

Que faire à notre niveau ? **Attendre quelques heures**, au maximum une journée. Mais dans chaque habitation, l'eau ferrugineuse a **rempli toute la longueur de canalisation** qui se trouve entre la chaussée et la maison, aussi il faut laisser couler quelques dizaines de litres pour éliminer l'eau rouge de la canalisation individuelle et à nouveau obtenir de l'eau propre du réseau.

Les autres forages qui parfois alimentent Boigny par le réseau qui nous lie à 5 autres communes -Chécy en particulier- produisent une eau qui contient également un peu d'arsenic, environ 3 microgrammes par litre, c'est-à-dire la teneur qui sort à Boigny de la station de traitement.

Paradoxalement, l'arsenic n'est pas totalement un poison. Pour son métabolisme, notre organisme a besoin de 20 microgrammes d'arsenic par jour qui lui sont apportés un peu par l'eau et surtout par les légumes. C'est la surexposition élevée qui est nocive, et la toxicité ne se révèle qu'après plusieurs jours d'exposition à des doses fortes.

Malgré ce désagrément passager, l'eau qui sort de votre robinet est potable et peut donc être consommée sans danger.



Quand le mot « Solidarité » se décline en masques



La grande opération de confection et distribution de masques gratuits aux Boignaciennes et Boignaciens a été une pleine réussite.



La confection des masques tout d'abord : ce sont 27 couturières **bénévoles** qui se sont mobilisées pour confectionner plus de **1400 masques** en tissus. A noter que la générosité n'attend pas forcément le nombre des années, 2 d'entre elles avaient tout juste 16 ans et ont apporté l'enthousiasme de la jeunesse aux couturières plus expérimentées, notamment 8 membres de l'association « les Abeilles ».

Pour mémoire, le tissu était fourni par **la Métropole** et pour compléter le stock, 700 masques ont été achetés par la Commune de Boigny.

La distribution ensuite : Sur le week-end du 8 mai, 20 bénévoles et élus ont distribué en porte à porte plus de 1800 masques ; une occasion d'échanges riches pour bon nombre de Boignaciens confinés, en manque de relations sociales : vos nombreux retours positifs en attestent.

Le Département est venu compléter un peu plus tard cette distribution en fournissant 1700 masques. Ils ont été délivrés lors d'une permanence, le 8 mai en Mairie



Belle chaîne de solidarité impliquant les bénévoles et les élus de Boigny, la Commune, le Département et la Métropole. Un grand merci à toutes et tous !!

*En ce moment de ralentissement de la pandémie, n'oublions pas que le port du masque reste obligatoire ou fortement conseillé dans de nombreux endroits publics et notamment lorsque les distanciations ne peuvent être respectées
De même un masque en tissu s'entretient : lavage à 40°, séchage et repassage.*

La fabrication des masques nous a aussi donné l'occasion de belles rencontres. Parmi celles-ci, il y a Aurélie Roblet. Cette tapissière, maman de deux jeunes enfants, est installée dans la commune depuis une dizaine d'année.



Spécialisée dans le décor intérieur, les rideaux et la réalisation sur mesure, Aurélie travaille pour les grandes maisons parisiennes mais aussi pour les particuliers. Son talent est connu et reconnu, Il vous faudra vous armer d'un peu de patience pour bénéficier de son travail, un délai d'attente d'environ 8 semaines est à prévoir.

Merci à Aurélie d'avoir offert 80 masques à la commune lors de cette crise sanitaire



Et pendant le confinement ?

Pendant le confinement, la commune a offert 940 masques chirurgicaux issus de la Reserve Communale et plus de 12 L de gel hydro alcoolique aux médecins, aux 2 cabinets d'infirmiers, à l'Ehpad des Sablons (400 masques) ainsi qu'à certaines entreprises qui étaient en difficultés pour se faire livrer en plein cœur du confinement.

Tous nos remerciements à notre équipe de couturières bénévoles qui a réalisé les masques

Martine Lefevre

Jeannette Cou

Françoise Pointet



Kelly Laquais

Roselyne Virfollet

Edith Charaux

Josette Oudry



Michèle Landré

Claire Vitrac

Monique Barre



Odile Courtois

Fabienne Asselin

Madame Desbois

Pierrette Romère

Diane Hoang

Annaelle Le Guen

Samantha Sala

Aurélie Cantéra

Mireille Zuckerman

Karine Chaussée

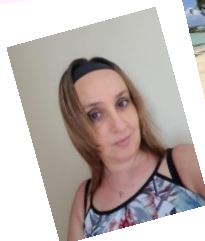
Aurélie Roblet

Marie-Jo Ménard

Carmen Kichenassamy

Françoise Hardy

Et à ceux qui nous ont aidé à les distribuer



Karel Desgranges

Marjorie Millet

Victor Ivaldi

René Sobrero

Gérard Picard

Evelyne Foucher

Noémie Decker

Cathy Priest

Christine Hervet

Jean-Claude Chaussé

Magali Maslanka



C'est la mort dans l'âme que nous avons dû prendre la décision d'annuler notre saison de représentations pour l'année 2020.
Nous préparons déjà la saison prochaine avec ardeur et espérons vous retrouver au printemps prochain.

Le Bureau de La Mascarade



Art Musique et Loisirs programme les **réinscriptions** à l'école de Musique et de Danse du 17 juin au 1^{er} juillet.

Les **inscriptions des nouveaux élèves** se dérouleront du 6 au 17 juillet 2020.

Accueil du public du 17 juin au 17 juillet à l'**auditorium des Longues Allées** (annexe du château), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

AML propose des cours de musique, de l'éveil musical, des cours de danse classique et contemporaine.

Renseignements sur le site Internet de l'association : artmusiqueloisirs.com, ou en contactant le secrétariat : artmusiqueloisirs@free.fr ou 09 53 06 45 46

La bibliothèque de Boigny



Pendant les vacances scolaires la bibliothèque sera ouverte **le jeudi de 16h à 18h**.

Le port du masque est obligatoire, du gel est à disposition à l'entrée de la bibliothèque.

Fermeture annuelle du 15 août au 1^{er} septembre.



L'A.P.E.B.B



En raison du COVID-19, la kermesse planifiée par l'Association des Parents d'Elèves de Boigny sur Bionne le samedi 27 juin a été annulée.

Nous réfléchissons d'ores et déjà à l'organisation de la prochaine manifestation.

Nous avons besoin de vous, vous pouvez nous aider à alimenter la banque de lots de la kermesse 2021 et satisfaire ainsi un plus grand nombre d'enfants.

Si vous souhaitez nous rejoindre, et œuvrer en faveur de l'intérêt des enfants, nous vous accueillerons avec grand plaisir dès la rentrée prochaine ! Mobilisons-nous pour les enfants.

En cette période particulière, l'APEBB continue sa mission de porte-parole des parents d'élèves, vous pouvez contacter l'association par mail : apebb.montesquieu@gmail.com

Prenez soin de vous et de vos proches, à bientôt



Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc et Tunisie

Chers adhérents et adhérentes,

Non nous ne vous avons pas oubliés, mais cette pandémie de COVID-19 nous a obligé à tout annuler : cérémonie du 19 mars, celle du 8 mai ainsi que notre repas tête de veau du samedi 4 avril.

De même, c'est avec beaucoup de regret qu'il nous a été impossible d'accompagner deux de nos amis à leur dernière demeure. Nous renouvelons nos sincères condoléances à leur famille.

Nous espérons que nous pourrions reprendre nos activités pour l'assemblée générale du vendredi 23 octobre et pour notre repas du mercredi 11 novembre si les conditions sanitaires ne sont pas trop contraignantes.

Dans l'attente, restez vigilants et prudents, le bureau vous adresse toutes ses amitiés.

Boigny Patrimoine et Histoire



Boigny Patrimoine et Histoire s'est donné pour objet de *valoriser le patrimoine historique et culturel, matériel et immatériel, de Boigny sur Bionne et de ses habitants*. En cette période difficile, l'association entend se conformer aux règles rigoureuses de protection sanitaire de la communauté boignacienne. Pour valoriser notre patrimoine, il faut d'abord penser à le protéger.

C'est pourquoi l'association a choisi d'annuler toutes ses manifestations publiques. Les expositions prévues cette année au pigeonnier sont reportées en 2021, et la fête de l'Île aux Artistes du 5 juillet est annulée.

Toutefois, si la pandémie est maîtrisée, nous espérons pouvoir fêter le 19 septembre, lors de la Journée Européenne du Patrimoine, *le retour dans son retable de la Vierge aux Rochers*. L'association travaille à la préparation de cette journée : Les différents restaurateurs nous présenteront leur travail, un moment musical suivra ensuite et une discussion pourra s'engager sur l'histoire de l'œuvre originale de Léonard, le tout suivi d'un apéritif.

Cette année, le thème de la Journée européenne du Patrimoine est « *Patrimoine et éducation : Apprendre pour la vie !* ». Comme le propose le Conseil de l'Europe, notre ambition est de nous reconnecter aux connaissances, aux traditions et aux savoir-faire qui définissaient jadis notre lieu de vie, et, ce faisant, de contribuer à réinventer ce que signifie l'éducation pour le XXI^e siècle.

Nous présenterons à cette occasion les rééditions de deux de nos Cahiers du Patrimoine, mis à jour : L'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem et Boigny au fil des ans, ouvrage de notre ancien maire Pierre BRULÉ sur ce qu'était autrefois la vie quotidienne à Boigny. Un nouveau Cahier sera aussi disponible sur la Vierge aux Rochers.

Et si vous disposez d'un peu de temps libre, n'hésitez pas à rechercher des photos et documents pouvant nourrir et enrichir l'activité de notre association...

Bon courage à tous et prenez soin de vous !

Lisa HUBERT, Présidente

Association **Boigny Patrimoine et Histoire**, Mairie, 3 rue de Verdun, 45760 Boigny-sur-Bionne

Déclarée à la Préfecture du Loiret le 17 février 1998 – SIREN 834 906 190 –

boigny.patrimoine.histoire@gmail.com



L'association Vingt mille lieux a pour objet de soutenir la production et la diffusion de films documentaires. Elle a tissé des liens avec de nombreux réalisateurs et des associations-sœurs. Vingt mille lieux participe notamment à la programmation des ciné-conférences de la Passerelle à Fleury-les-Aubrais.

Les sujets abordés dans les films que nous soutenons sont parfois lointains, comme dans *Le tour du monde en quatre-vingts volcans* (projeté à Boigny, salle du patio, le 30 octobre 2015). Ils peuvent aussi être très proches. C'est le cas du documentaire historique *Rue de Verdun*, qui évoque le sort des Boignaciens morts sous l'uniforme pendant la Grande Guerre (film projeté à Boigny, salle du conseil, le 11 novembre 2018 en présence du président du département Marc Gaudet). Vingt mille lieux a aussi couvert la triste actualité du 31 mai 2016 en réalisant un reportage sur la crue de la Bionne.

Notre toute dernière production, *Boigny, 2019 après J.C.*, vous emmène au cœur des fouilles archéologiques qui se sont déroulées de septembre à décembre 2019, Clos de la Clairière.

Toutes ces vidéos sont visibles à l'adresse suivante : <https://vimeo.com/showcase/7251151>. Elles sont également répertoriées sur le site et sur la page facebook de la mairie.



Claude Humbert, président de Vingt mille lieux

Les Randonneurs Boignaciens



La collaboration entre la Mairie et les Randonneurs Boignaciens a permis l'implantation d'un panneau indicateur (à l'angle des courts de tennis).

Sur le plan nous pouvons voir un circuit de 10 km en bleu (promenade de la Motte aux Saulniers) et un de 7,2 km en jaune (promenade du pigeonier).

Ces sentiers PR balisés en jaune tout au long de leurs parcours permettent de découvrir plaines, forêts, zones humides, un aperçu de la diversité de paysages de notre commune.

Si le confinement nous a privés de nos randonnées et d'aller à la découverte des sentiers, **pensons déjà à la saison prochaine**. Les randonneurs Boignaciens vous invitent à découvrir notre commune et les communes proches en vous conviant à une ou deux sorties le mercredi à 14 heures sur le parking de la Caillaudière à côté du panneau, dans une ambiance sympathique.

N'OUBLIEZ PAS, LA MARCHÉ EST BÉNÉFIQUE A NOTRE BIEN-ETRE

Renseignements auprès de la présidente
07 68 09 62 62

	GR®	GR® de pays	PR®
Continuité de sentier			
Changement de direction			
Mauvaise direction			



Flash-back sur l'année 2019/2020 :

Les racines de MAMAN POLE

1.1. Quoi de neuf à Boigny ?

Un 1^{er} trimestre qui démarre sur les chapeaux de roue ! Et oui, un forum des assos innovant avec l'arrivée de la pole dance à l'est d'Orléans, à Boigny-sur-Bionne. De septembre à décembre, des stages d'initiation ont permis à certaines femmes de prendre du temps pour elle ou de se lancer un défi personnel, aux plus jeunes de s'inscrire à un sport complet tant au niveau musculaire, souplesse, endurance, équilibre et expression artistique, et à d'autres, de pratiquer une activité physique à proximité de leur domicile.

1.2. Maman Pole empathique

Ce second trimestre, nos jeunes poleuses continuent les cours selon leurs disponibilités. C'est en janvier 2020 qu'à lieu notre première assemblée générale en présence de nos adhérents, notre partenaire « Parentr'aide & Petites Graines » (association de soutien à la parentalité), et le shooting de Laëti, photographe professionnelle. Une chorégraphie de Noël et le partage de la galette des rois s'en suivirent. Par ailleurs, pour fêter la fin de son célibat, une future mariée et ses amis font confiance à Maman Pole. L'enterrement de vie de jeune fille fut festif avec en prime un cadeau concocté par nos soins et un apéritif soft.



1.3. C'est reparti !

Ce dernier trimestre est marqué par une pause de plusieurs semaines due à la crise sanitaire mondiale. Les cours reprennent seulement le 13 juin pour terminer l'année scolaire. Déjà, les nouveaux projets se profilent pour la future année scolaire notre participation au forum des association le 05 septembre avec une démonstration des élèves volontaires, la mise en place de forfaits annuels en plus des cartes de cours actuels (comme décidé à l'assemblée générale) et la reprise du travail de l'enseignante nous amènent à ajuster les créneaux des cours.

Un slogan qui « POLE » à la peau : DANSER et S'AIMER

2.1. Notre vocation

Maman Pole enseigne la pole dance et la souplesse en petit comité aux niveaux initiation, débutant et intermédiaire dans un climat de confiance et de revalorisation de l'estime de soi, en toute bienveillance.

2.2. J'peux pas, j'ai pole

À partir de la rentrée de septembre, les cours auront lieu à la salle de danse de la Caillaudière :

- * Les samedis de 16h00 à 17h30 (hors vacances scolaires) : Pole dance
- * Les samedis de 17h45 à 18h45 (hors vacances scolaires) : Souplesse
- * Les dimanches et vacances scolaires : stages à thème
- * Les enterrements de vie de jeunes sont planifiés avec la directrice en fonction de vos attentes.

2.3. Pour la modique somme de ?

Choisissez le forfait adapté à votre pratique.

ADHÉSION 2020/2021		19 €
Cours « À L'UNITÉ » :	Pole dance 90 minutes	18 €
	Stage à thème de 3 heures	40 €
Cours « À LA CARTE »	Carte de 5 cours - Validité 6 mois	75 €
	Carte de 10 cours - Validité 1 an	135 €
Forfaits « NO LIMIT » :	Stretching illimité	300 €
	Pole & Stretch illimité	600 €



Chiche ?!

Les dates à retenir :

Le 05/09 au forum des associations
Le 20/09 de 15h à 18h stage d'initiation
Le 11/10 de 15h à 18h stage d'initiation

Pour tous renseignements, contacter la présidente et enseignante, Nathalie ESTHER soit :

Par téléphone au 06 51 55 78 17, sur la page Facebook de Maman Pole, ou bien via le site internet : <https://www.assomamanpole.fr>.

Judo Club Boigny sur Bionne



Bonne nouvelle ! Après avoir proposé des cours en vidéo sur sa page facebook pendant la période de confinement, les cours de judo, taïso, jujitsu et yoga ont repris au Judo Club de Boigny

En accord avec la Mairie et dans le plus strict respect des règles sanitaires, certains cours adultes ont repris. Ils se sont déroulés pour la plupart à l'extérieur et depuis peu dans le dojo pour le grand plaisir des licenciés.

Le Judo Club participera comme chaque année à la journée des associations en septembre.

Ce sera l'occasion de nous rejoindre pour ceux qui le désirent.

Nous vous rappelons que nous proposons différentes disciplines: **le Judo , le Jujitsu, le Taïso , le Self défense, et le Yoga.**

Le succès étant au rendez-vous pour le Yoga, nous envisageons de proposer un troisième cours.

Ne tardez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressés.

Renseignements:

Tel :06.76.58.16.13



Baby Gym
De 18 mois à 3 ans



Clip Party
De 8 à 15 ans



Dance Party



GR Loisirs et compétitions



Zumba



Zen attitudes



Renfort musculaire



ATTITUDES VOUS PROPOSE

PLUSIEURS ACTIVITÉS GYMNQUES

Pendant cette période de confinement, tous nos professeurs ont donné cours selon les activités et les catégories d'âge, via Whatsapp, We transfer et Zoom. L'ambiance était différente, mais nous avons pu danser en famille...

Vivement la rentrée qu'on puisse tous se retrouver et ainsi vivre de belles retrouvailles sportives et gymniques.

Vous pouvez consulter sur notre site internet toutes les activités proposées.

Afin d'assurer vos places pour la prochaine saison, vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec nous via notre site www.attitudes-boigny.com

Rendez vous au forum des associations samedi 5 septembre 2020 sur le site de Caillaudière Boigny sur Bionne.



Depuis le 13 mars 2020, le Tennis Club de Boigny sur Bionne est à l'arrêt. Nous avons été contraints de suspendre nos compétitions ainsi que nos cours collectifs à la suite de l'annonce de la Fédération Française de Tennis. Tous les courts extérieurs et intérieurs ont été interdits d'accès suite aux différentes mesures prises.

Pendant la période de confinement, le club ne s'est pas laissé abattre et a lancé un concours de logo. C'était l'occasion de trouver un nouveau logo pour un nouveau départ. 14 idées ont été imaginées. C'est après un vote des adhérents parmi les 14 propositions, que le nouveau logo officiel du TCBB, imaginé et dessiné par Julie BOUBAULT, a été choisi. Le club remercie l'ensemble des participants au concours pour leur implication. Un nouveau logo pour poursuivre l'aventure.

Dès lors que le déconfinement a été annoncé, la FFT a autorisé la reprise partielle du tennis avec un protocole sanitaire à respecter. Le TCBB a pu rouvrir ses terrains tout en respectant les précautions et mesures sanitaires. Nous avons profité de cette situation et de cette dynamique pour changer les deux filets, offerts par la municipalité de Boigny sur Bionne.

Par ailleurs, le TCBB a décidé d'arrêter définitivement sa saison dès le 13 mars et ne reprendra qu'à la saison prochaine. Les terrains restent accessibles permettant à chaque adhérent de reprendre petit à petit pour une nouvelle saison au meilleur niveau.

C'est au forum des associations et aux différentes dates d'inscription que nous vous donnons rendez-vous. Le TCBB vous souhaite à toutes et à tous un excellent été.

<https://www.club.fft.fr/tc.boigny.sur.bionne/>
<https://m.facebook.com/TCBBBoigny/>
clubtcbb@gmail.com



Suite à l'annulation de notre vide grenier prévu le 6 juin, nous vous proposons une nouvelle date :
Le samedi 5 septembre 2020 sur le terrain en herbe, rue de Pontchapt

Exposants de 6h à 18h
Ouverture au public à partir de 7h

Inscriptions :

Les samedis 1^{er}, 8, 22 et 29 août 2020
De 10 h 00 à 12 h 00 Salle du Pont à Boigny

Tarifs :

Réservations en août : **3€** le M linéaire
Réservations sur place : **4€** le M linéaire
Prévoir **5M linéaire** par véhicule **SANS REMORQUE**
Inscription sur place, le jour même, dans la limite des places disponibles

Renseignements : Mme SEVIN Margaret 06.89.16.75.32 familieruralesboigny@live.fr
Restauration et buvette sur place organisées par le Comité des fêtes de Boigny.



VIE PAROISSIALE.

Découvrir l'Eglise, c'est possible à tout âge de la vie.

Pour les plus jeunes (maternelle, CP, CE1), il existe l'Eveil à la Foi, pour les CE2, CM1 et CM2, le catéchisme, pour les collégiens et lycéens, l'aumônerie de l'Enseignement public et pour les adultes, le catéchuménat.

En septembre, des réunions d'informations auront lieu pour ces différents niveaux.

Afin d'avoir les lieux, dates et horaires, contacter la maison paroissiale de Chécy au 02.38.46.04.15 ou regarder le panneau d'affichage de l'église.

L'église de Boigny est ouverte tous les jours de 10 h à 18 h ,

Merci aux personnes qui nous permettent le fleurissement de l'église,

Les déléguées: Mme Debray, Mme Hubert



En complément des différents articles présentant l'activité des associations et leur actualité, quelques mots sur le forum des associations qui devient pour cette année, RENTREE EN FETE !! En effet, après des événements très compliqués liés à la crise sanitaire, il est temps pour Boigny et ses habitants de retrouver leurs associations dans un moment de partage et de convivialité.

A cet effet, RENTREE EN FETE se déroulera le samedi 5 septembre de 10h à 17h sur la plaine de la Caillaudière. Vous pourrez y retrouver vos associations qui ont besoin de votre soutien en ces temps difficiles, une activité vous correspond forcément !!

La buvette et une restauration rapide seront assurées par le Comité des Fêtes, dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur du moment, et l'association Familles Rurales proposera une grande brocante.

Enfin différents ateliers seront proposés : Démonstration de Pole Dance par les élèves de l'association MAMAN Pole, atelier Pétanque, et d'autres animations permettant de passer une journée ludique et joyeuse.

En parallèle sera fait l'accueil des nouveaux boignaciens par le Maire Luc MILLIAT qui leur présentera des éléments sur la commune de Boigny, son fonctionnement et ses atouts.

Je vous donne donc rendez vous pour cette belle journée en espérant vous voir nombreux !!

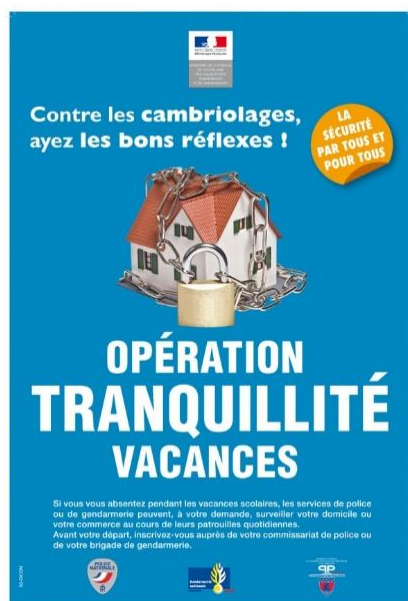


David BARRY
Conseiller délégué aux associations



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Durant votre absence lors de vacances, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier du service « **opération tranquillité vacances** », vous devez **vous inscrire** au moins 48 heures avant votre départ en complétant le formulaire de demande individuelle, accessible : en ligne sur le site du ministère de l'intérieur, à l'accueil de la Mairie, ou à la Brigade de Gendarmerie de Chécy.

Le formulaire est ensuite à **remettre directement à la Brigade de Gendarmerie de Chécy**.

À savoir : si vous modifiez les dates de vos vacances ou si vous revenez plus tôt que prévu, prévenez la gendarmerie.

La gendarmerie et la police municipale organiseront gratuitement des surveillances de votre habitation pendant vos vacances.

Le ministère dispense également en ligne quelques conseils afin de limiter au maximum les risques de cambriolages (vérifier l'état des serrures, faire passer un voisin ou un ami, ne pas laisser trop longtemps le courrier dans la boîte aux lettres, renvoyer les appels téléphoniques...).

PLAN CANICULE ETE 2020

Comme les années précédentes, à l'approche de l'été, la municipalité va réactiver le réseau de vigilance « plan canicule ».

Ce dernier est déclenché par le Préfet uniquement.

Ce réseau de personnes bénévoles (essentiellement composé des conseillers municipaux de la commune) maintiendra le contact avec les personnes âgées (plus de 65 ans en perte d'autonomie et isolée) ou entre 60 et 65 ans (dans le cas de handicap ou pathologie sévères), qui se trouveraient en difficulté, en cas de fortes chaleurs prolongées.



Afin de répondre au mieux à vos demandes, Véolia assure des permanences en mairie. Nous serons présents aux lieux et dates suivants :

Mairie de BOIGNY SUR BIONNE
3 rue de Verdun
Le **mercredi 15 juillet 2020** de
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mairie de MARDIE
105 rue Maurice Robillard
Le **mercredi 22 juillet 2020** de
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mairie de CHANTEAU
1, route d'Orléans
Le **mercredi 19 août 2020** de
9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Mairie de CHECY
11, place du Cloître
Le **mercredi 26 août 2020** de
9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Notre première préoccupation reste de garantir la continuité de nos services et d'assurer la protection de votre santé et de celle de nos collaborateurs. Ainsi, même dans nos accueils ponctuels en mairies, nous assurons les gestes barrières pour la sécurité de tous. Nous vous remercions, dans la mesure du possible, de vous présenter muni d'un masque. Nous mettrons à votre disposition du gel hydro alcoolique.

Merci de votre compréhension.

Nous sommes également disponibles tous les vendredis :
De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 à la "**Maison de l'Eau**"
Rue de la Tuilerie - 45430 CHECY

Notre **accueil consommateurs** vous reçoit aussi du **lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30** au 499 rue de la Juine – 45160 OLIVET

Dans le contexte actuel, nos sites d'accueil de Chécy et d'Olivet sont ouverts uniquement sur rendez-vous, via notre site internet www.service.eau.veolia.fr.

Nos conseillers clientèle sont également à votre écoute :

- ☎ Par téléphone au 09.69.32.35.29 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et 24h/24, 7j/7 pour les urgences,
- ☎ Sur notre site internet www.service.eau.veolia.fr **24h/24 et 7j/7**,
- ☎ Via l'application Veolia et moi.



Etat de catastrophe naturelle sécheresse

Suite à l'arrêté du 29 avril 2020 paru au journal officiel le 12 juin 2020, la commune de Boigny sur Bionne **n'a pas été reconnue** en état de catastrophe naturelle pour mouvements de terrains consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols en 2019.

Les seules communes reconnues en état de catastrophe naturelles sont : (Extrait du JO)

DÉPARTEMENT DU LOIRET

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er avril 2019 au 30 septembre 2019

Communes de Briarres-sur-Essonne (2), Chevry-sous-le-Bignon (1), Courtenay (2), Ervauville (1), Foucherolles (2), Puiseaux (2), Rozoy-le-Vieil (1).

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er juillet 2019 au 30 septembre 2019

Communes d'Amilly (2), Autry-le-Châtel (1), Batilly-en-Gâtinais (2), Beaulieu-sur-Loire (2), Beaune-la-Rolande (2), Bonny-sur-Loire (2), Boynes (2), Breteau (1), Briare (2), Cerdon (2), Cernoy-en-Berry (2), Champoulet (1), Chapelle-sur-Aveyron (La) (1), Châtillon-Coligny (2), Châtillon-sur-Loire (2), Chevillon-sur-Huillard (2), Douchy-Montcorbon (2), Ferté-Saint-Aubin (La) (2), Gien (2), Gy-les-Nonains (1), Jouy-le-Potier (2), Lailly-en-Val (2), Melleroy (1), Meung-sur-Loire (2), Montargis (1), Nancray-sur-Rimarde (2), Nevoy (1), Olivet (2), Orléans (2), Pierrefitte-ès-Bois (2), Poilly-lez-Gien (2), Saint-Brisson-sur-Loire (2), Saint-Cyr-en-Val (2), Saint-Gondon (2), Saint-Hilaire-sur-Puiseaux (1), Saint-Martin-sur-Ocre (2), Saint-Maurice-sur-Aveyron (2), Solterre (1), Thou (1), Triguères (2), Villemurlin (2), Vimory (2).

Nos artisans, nos commerçants, nos auto-entrepreneurs ... ont du talent

Nous les avons tous rencontrés, et par cet article, nous voulons leur offrir un coup de pouce.

Au plus fort du confinement, ils nous ont permis de nous alimenter ...



La Boutique de Karistophe
Karine : 06.99.51.67.66



Saveurs du Val : Johan – 06.22.30.81.51 ou 02.38.65.59.84

Depuis, notre boucher Pascal Brosseau a baissé le rideau de sa boucherie pour prendre une retraite bien méritée et pour raisons de santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et une bonne et longue retraite. Cette fermeture constitue une rupture pour les Boignaciens habitués à avoir une boucherie depuis de très nombreuses années. Nous recherchons une solution pour combler ce manque.

... Ils avaient du arrêter leur activité pour raisons sanitaires mais maintenant ils sont de retour, à votre service ! ...



3 place des chevaliers de St Lazare
02.38.77.93.68



2 rue de Ponchapt 45430 Chécý
02.38.75.21.06

Salon de coiffure
Jean-Jacques
Hommes Juniors Enfants

Centre Commercial BOIGNY/BIONNE
02 38 75 25 53

du Mardi au Samedi
Mercredi - Jeudi et
Vendredi sur Rendez-Vous

 **DH-Coiff**
Coiffeuse à domicile
Styliste et visagiste

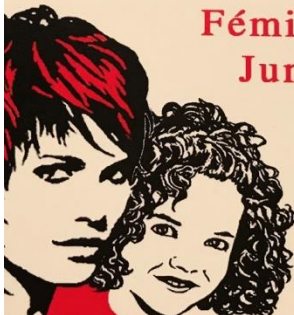
HOANG Diane

 **06 52 15 30 71**

Côté Coup' Coiffure

centre commercial rue de verdun
45760 BOIGNY SUR BIONNE
02 38 75 25 36

Féminin Junior



Plaisir de la Beauté
Ccial de la Commanderie
Rue de Verdun
45760 Boigny sur Bionne
02.38.75.36.55

Épilations, Soins du visage,
Soins du corps, Manucurie,
Beauté des pieds.

Thalgo, Avril Facebook : Plaisir De La Beauté
www.plaisirdelabeaute.com



 **L'AGENCE GUY HOQUET**
Vous accueil du Lundi au Samedi dans ses locaux
CENTRE COMMERCIAL - RUE DE VERDUN
45760 BOIGNY SUR BIONNE
02.23.75.00.00 / boigny@guyhoquet.com

Secteurs : Boigny/Bionne, St Jean de Braye, Marigny, Vennecey, Trainou,
Chanteau, Checy, Mardie, Combleux



AUORE Coiffure à domicile

0673626846
kusosky@icloud.com

4 rue du canal 45760 boigny sur bionne

 **Auto Ecole Bouin**
2 rue de Verdun
Tel : 02,38,75,20,64

ECOLE DE CONDUITE C. BOUIN
la ligne de conduite

L'Atelier d'Orély

06 63 82 12 76
Uniquement sur R.D.V
Couturière D'ameublement

... durant le confinement, Ils n'assuraient que les dépannages d'urgence, mais ils sont de nouveau à 100% à votre service !

MTP 45

 **Gérant Jorge Fonseca**

Carrosserie - Peinture - Mécanique
Ventes de véhicules neufs et occasions

36 rue de la Commanderie
45760 Boigny sur Bionne

Tél 02 38 75 20 70
Fax 02 38 75 20 65
mtp45@wanadoo.fr



Maillard Mickael
Plomberie Chauffage

 **Création de salle de bain**
Entretien Installation
Dépannage gaz / fioul
Ramonage

25 rue des Hauts Bois
45760 Boigny sur Bionne mick.maillard@wanadoo.fr

02 38 75 93 03
06 60 11 03 83

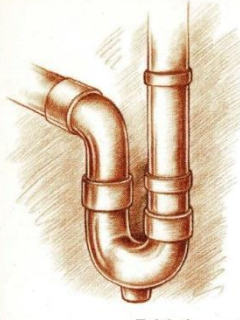
4 rue du canal
45760 Boigny sur bionne



LEICKMAN guillaume
glpc@outlook.fr

GLPC
plomberie - chauffage - climatisation
facebook: glpc plomberie chauffage

06 79 09 59 12



Entreprise
MONTEGNIES Steven
Plomberie-Chauffage-Climatisation

3 Rue de PONCHAPT
45760 BOIGNY SUR BIONNE

Tel :02-38-75-96-73
Mobile:06-75-20-16-11
E-Mail:montegnies.steven.plomberie.chauffage@orange.fr



Dépannage, Installation, Maintenance:
Motorisation portails & portes de garage
Electroménagers, VMC, habitation...

Electricité & Multi service
06 61 45 43 20
Goëffon yves. Boigny

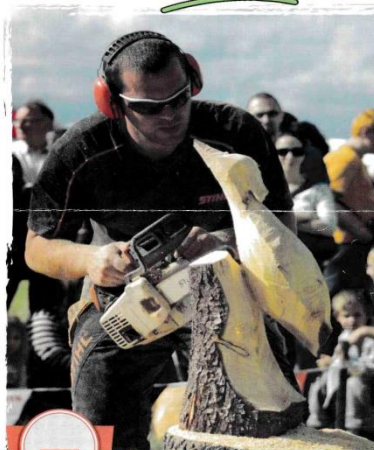
autres services „n'HESITEZ PAS

LS SERVICES
Installation - Rénovation - Dépannage
Electricité Générale

- Antennes TV, Satellite
- Chauffage électrique
- Motorisation de volets roulants
portes de garage, portails
- VMC
- Interphone

☎ 06 74 39 00 22
laurent.sabrou@gmail.com - 45760 BOIGNY SUR BIONNE

Baptiste Hubert
Nature



STIHL

www.baptiste-hubert-nature.com
06.23.84.74.52

Vous êtes commerçant, artisan ou auto-entrepreneur à Boigny et votre logo ne figure pas dans ce magazine, contactez nous vite et envoyez votre logo pour que nous corrigions cette omission dès la prochaine parution .

Ils prennent une retraite bien méritée



Bon nombre d'enfants de l'école maternelle ont profité de la gentillesse, de la patience et de la douceur de Béatrice Jarret. Elle débute à Boigny en 2001 au restaurant scolaire, puis part pour Gidy. Elle revient à Boigny en 2006 après son concours d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles). Francis Oliver qualifiera son choix de recruter Béatrice de judicieux, et félicitera Béatrice et ses deux collègues Dominique et Jean-Michel pour la qualité du service public dont ils ont fait preuve.



C'est en provenance de la commune de Saint-Jean de la Ruelle que Jean-Michel Barbier est arrivé le 18 mars 2002 pour prendre la responsabilité des ateliers municipaux. Spécialiste espaces verts, il sera, dès 2006 avec Christophe Picard, à l'initiative du *zéro pesticide* dans la commune. Jean-Michel aura à cœur de former ses jeunes collègues. Il passera ces deux dernières années en qualité de responsable de l'entente des services techniques Boigny et Saint Jean de Braye.



Dominique Vivet est arrivé le 14 septembre 1987 en qualité de responsable du restaurant scolaire. Sa préoccupation principale a toujours été de faire plaisir aux enfants en leur faisant découvrir de nouveaux goûts. Il devra composer avec l'incendie du restaurant scolaire le 27 décembre 1997. En 2004 lors d'une tempête de neige, comme lors des inondations de 2016, Dominique et son équipe auront fait preuve de solidarité en préparant des repas pour les sinistrés.

A cette occasion, le 30 juin, la municipalité a organisé un pot de départ en présence de Francis Oliver, le maire qui les a recrutés.



Infos pratiques

Mairie :

3 rue de Verdun
45760 Boigny sur Bionne
Tel : 02 38 75 21 32
Site : www.boignysurbionne.fr

 Rejoignez nous sur la page facebook de la commune : Mairie Boigny Sur Bionne

Ouverture de la Mairie :

Les lundi, mercredi et vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Les mardi et jeudi :
de 14h à 18h



Le marché du samedi :
place de l'école de 8h à 12h

SAMU : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 02 38 46 83 60
SOS Médecin : 02 38 54 44 44
Centre antipoison : 02 41 48 21 21
(Angers)

Déchetteries :

Chécy

P.A de la Guignardièrre
58 rue Pierre et Marie Curie
Tel : 02.38.91.37.59

Saint Jean de Braye

rue de la Burelle
Tel : 02.38.56.90.00

La Santé à Boigny :



Médecins généralistes :

Cabinet des Dr Thomas et Renier
5 place Centre Bourg
Tel : 02 38 75 22 09

Médecin pédiatre :

Cabinet du Dr Hourlier-Ageneau
3 Impasse des Violettes
Tel : 09 75 97 20 29

Infirmiers (IDE) :

Nathalie MANSO et
Lucie LEGER
22 rue de la Métairie
Tel : 02 38 77 45 04

Kinésithérapeutes :

18 rue Firmin Chappellier
Tel : 02 38 75 25 08

Orthophoniste :

Lucie SERRANO
22 rue de la Métairie
Tel 07 81 12 01 05

Pharmacie :

Centre commercial
Tel : 02 38 75 22 79

Chirurgien-dentiste

Docteur Palus
21 rue Firmin Chappellier
Tel : 02 38 75 26 43

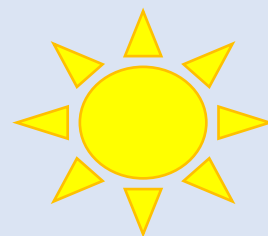
Infirmiers (IDE) :

Emmanuel Hardy et
Marie Van Boxsom-Abeil
21 rue Firmin Chappellier
Tel : 02 45 48 34 10

Pédicure - Podologue

22 rue de la Métairie
Tel : 06 08 83 35 92

A vos agendas



JUILLET 2020

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

4 juil : Boigny Pétanque espace de la Caillaudière

AOÛT 2020

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

28 août : Boigny pétanque espace de la caillaudière

30 août : Barbecue Concert de la rentrée sur l'île de Bionne

SEPTEMBRE 2020

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

2 sept : réunion publique sur les travaux rue de Verdun

5 sept : rentrée en fête à la Caillaudière

5 sept : brocante de Familles Rurales

19 sept : Assemblée Générale de Boigny Basket Club

19 sept : Journée européenne du patrimoine

20 sept : stage d'initiation Maman Pole

25 sept : Assemblée Générale du Comité des fêtes



Etat Civil

Naissances : Neïla Mohamdi née le 2 janvier 2020 et Milan Mendes né le 3 janvier,

Décès : Georgette Joumas le 9 novembre 2019 ; Monique Boulmier le 12 décembre ; Renée Montant le 15 décembre ; Bernadette Gallier le 24 décembre ; Martial Bourdon le 30 décembre ; Françoise Georges le 10 janvier 2020 ; Annie Laforêt le 9 février ; Colette Beaufort le 19 mars ; Gilbert Traunecker le 6 avril ; Benjamin Fouquet le 11 mai et Begum Mushtaq le 17 mai.